

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Dimanche 22 mars 2020



CORONAVIRUS
Covid-19

DOSSIER DE PRESSE

Renforcement du dispositif de la Nouvelle-Calédonie face au coronavirus Covid-19 - dimanche 22 mars 2020 -

POINT DE SITUATION

Les quarante tests de dépistage du Covid-19 effectués le samedi 21 mars ont montré deux nouveaux cas positifs.

Les investigations ont été aussitôt menées par la direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS) pour retracer le parcours des deux personnes placées en isolement au Médipôle dans un état stable.

L'une d'elles, de retour de Métropole, s'était d'elle-même autoconfinée avec son mari et sa fille avant d'être dépistée.

La seconde personne n'a pas voyagé depuis plusieurs mois. L'origine de sa contamination est donc difficile à déterminer. L'enquête, menée par la DASS, se poursuit pour identifier toutes les personnes qui ont été en contact et qui sont probablement nombreuses.

Au total, 4 cas de Covid-19 sont confirmés en Nouvelle-Calédonie, dont un, non importé.

En conséquence, le gouvernement et l'État ont décidé, en concertation avec l'ensemble des autorités calédoniennes, de mettre en place un dispositif strict de confinement à compter du lundi 23 mars, à minuit.

**** Tenez-vous régulièrement informé sur gouv.nc/coronavirus ****

LE DISPOSITIF DE CONFINEMENT

L'objectif de ce dispositif est de réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements afin de contenir la propagation du virus sur le territoire et de protéger les Calédoniens.

Les règles du dispositif seront précisées par l'État.

En parallèle, le gouvernement suit les mesures déjà mises en place :

QUATORZAINES DANS LES HOTELS

Depuis le jeudi 19 mars, 16 heures, plus de mille passagers arrivés à l'aéroport de La Tontouta ont été placés dans des hôtels réquisitionnés par le gouvernement.

Ce dispositif provisoire implique une mobilisation considérable de moyens logistiques, médicaux et de sécurité qui est difficilement tenable. Pour pouvoir redéployer ces forces vives partout où cela sera nécessaire, les personnes en mesure de respecter les règles strictes d'autoconfinement seront autorisées à poursuivre leur quatorzaine à domicile.

PLAN DE RAPATRIEMENT DES CALÉDONIENS

Après la suspension momentanée des vols internationaux à destination de la Nouvelle-Calédonie le vendredi 20 mars à minuit, la priorité est de faire revenir les résidents en situation d'urgence humanitaire et les professionnels de santé qui seront placés en quatorzaine à leur arrivée.

Une plateforme téléphonique ouverte 24 heures sur 24 au **05 05 05** ou joignable depuis l'étranger au + **687 207 714** a été mise en place pour permettre à ces résidents de se signaler et de s'informer. Plus de 2 000 appels ont été traités depuis son ouverture.

Toutes celles et ceux qui ont un logement et dont la situation n'est pas prioritaire sont invités à rester à l'endroit où ils se trouvent, en particulier les Calédoniens qui sont en Métropole. Le gouvernement les invite à se rapprocher de la Maison de la Nouvelle-Calédonie (01 42 86 70 00) afin de trouver les dispositifs appropriés en attendant leur retour.

L'ensemble des résidents calédoniens sera rapatrié dès que les meilleures conditions de sécurité sanitaire, pour tous, seront réunies.

Par ailleurs, malgré la suspension des vols internationaux, des liaisons aériennes seront maintenues pour assurer les urgences sanitaires et le fret. Le détail de ces rotations sera rapidement précisé.

DISPONIBILITÉ DU MATÉRIEL

15 000 tests de dépistage du Covid-19 et au moins 2 millions de masques arriveront bientôt en Nouvelle-Calédonie.

Numéros utiles

En cas de symptômes : appelez le 15

Pour toute question relative sanitaire relative au coronavirus Covid-19
Numéro vert : 05 02 02 (8 h – 17 h)

Pour toute question relative aux déplacements internationaux :
Numéro vert : 05 05 05 (24 h/24) ou depuis l'étranger : +687 207 714 (24 h/24)